La lettre de la RMF UE

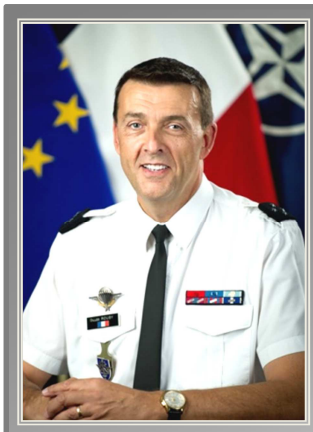

Au prix d'un engagement fort de la France, l'Union européenne a finalement réussi à lancer l'opération militaire EUFOR RCA le 1er avril. Le Conseil européen a également décidé le 15 avril de mettre sur pied une nouvelle mission civile, «EUCAP Sahel Mali», afin de soutenir les forces de sécurité intérieure malienne. L'actualité de la politique de sécurité et de défense commune reste donc riche, avec ses deux pendants, militaire et civil.

Mais l'Union européenne n'est pas tournée exclusivement vers l'Afrique. La situation en Ukraine de plus en plus complexe fait réagir les vingt-huit qui soutiennent politiquement et financièrement l'Ukraine tout en pressant toutes les parties prenantes d'éviter l'escalade.

Dans ce numéro, le général de corps d'armée (2S) Gilles Janvier, directeur par suppléance de la Capacité Civile de Planification et de Conduite (CPCC) et commandant des opérations civiles, nous expose notamment le positionnement de son unité au sein du Service Européen pour l'Action Extérieure (SEAE) ainsi que les liens qu'il entretient avec les différentes structures de ce service. Il nous donne également sa vision de la situation actuelle au Mali.

Je vous souhaite à tous une très bonne lecture.

Général de corps d'armée Gilles ROUBY
Représentant militaire permanent de la France
auprès de l'Alliance atlantique et de l'Union européenne

SOMMAIRE

Présentation de la Capacité civile de planification et de conduite 2
Entretien avec le général de corps d'armée (2S) Gilles Janvier ..... 3 et 4
Les procédures de gestion de crise au sein de l'Union européenne.. 5
BITD recherche et technologies (R&T) dans le domaine de la défense. 6

Présentation

Le général de corps d'armée (2S) Gilles Janvier directeur par suppléance, depuis le 1er mars 2014, de la Capacité civile de planification et de conduite, commandant des opérations civiles (pages 3 et 4)

Agé de 62 ans, le général de corps d'armée (2S) Gilles Janvier est diplômé de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr, de l'Institut des hautes études de la défense nationale. Il est également breveté de l'enseignement militaire supérieur et titulaire d'un master de l'université de droit de Nice. Durant sa première partie de carrière effectuée au sein de la gendarmerie nationale, il a alterné des postes de responsabilité allant du niveau de commandant d'unité élémentaire à celui de commandant de zone de défense, avec des fonctions en état-major (Direction générale de la gendarmerie nationale et services du Premier Ministre). Il a par ailleurs servi à l'étranger en qualité de consultant mis à la disposition du département "Safety and Security" des Nations-Unies (2005), de chef de la mission de l'Union de l'Europe Occidentale en Albanie (1997) et d'officier de la gendarmerie nationale en ex-Yougoslavie, au Liban ou à Berlin. De septembre 2008 à octobre 2010, il a été directeur-adjoint de la Mission de Surveillance de l'Union européenne en Géorgie. Il a rejoint la Capacité civile de planification et de conduite en juillet 2011 pour prendre le poste de chef d'état-major/commandant adjoint des opérations civiles. Le général de corps d'armée (2S) Gilles Janvier est Commandeur de la Légion d'Honneur et de l'Ordre national du Mérite.

Institution

La Capacité Civile de Planification et de Conduite (CPCC)

La CPCC a été créée en août 2007, juste après l'approbation par le Conseil de l'Union européenne du document intitulé « *Lignes directrices relatives à une structure de commandement et de contrôle pour les opérations civiles menées par l'UE dans le domaine de la gestion des crises* ». Ce dernier décrit les fonctions, les rôles et les responsabilités du commandant d'opération civile, sans préjudice des compétences de la Commission européenne pour ce qui concerne la mise en œuvre du budget de la PESC. M. Kees Klompenhouwer a été nommé directeur de la CPCC et commandant des opérations civiles en mai 2008 et la CPCC a atteint sa pleine capacité opérationnelle en novembre 2008. Hansjörg Haber lui a succédé en mai 2011 et depuis le 1er mars 2014, le général de corps d'armée (2S) Gilles Janvier en a pris la direction par suppléance.

La CPCC a pour mandat de planifier et de conduire les missions civiles de la Politique de Sécurité et de Défense Commune (PSDC), sous la direction stratégique du COPS et sous l'autorité de la Haute Représentante, Mme Catherine Ashton. La CPCC travaille en étroite coopération avec les autres structures de gestion de crise au sein du Service Européen pour l'Action Extérieure (SEAE) et la Commission européenne. Le directeur de la CPCC est, de par ses fonctions, le commandant des opérations civiles, il commande ainsi tous les chefs de missions civiles. Les États membres et les pays tiers qui contribuent à une mission PSDC transfèrent au commandant des opérations civiles l'autorité de commandement et de contrôle sur leurs unités et leurs effectifs.

EUPOL Afghanistan, stage de formation pour les femmes policières

La CPCC est actuellement responsable de neuf missions civiles PSDC dans les domaines de la police, de la gestion de l'assistance aux frontières, de l'État de droit et de la réforme du secteur de la sécurité ou de la formation: EULEX Kosovo ; EUMM Georgia ; EUPOL COPPS et EUBAM Rafah (territoires palestiniens) ; EUPOL Afghanistan et EUPOL RD Congo ; EUBAM Libye ; EUCAP NESTOR (Corne de l'Afrique et océan Indien occidental) et EUCAP Sahel Niger. Une dixième mission verra le jour à l'été 2014 avec EUCAP Sahel Mali.

L'effectif total de la CPCC est d'environ 80 personnes. Le noyau est composé d'agents permanents du Service européen pour l'action extérieure et d'experts détachés des États membres.

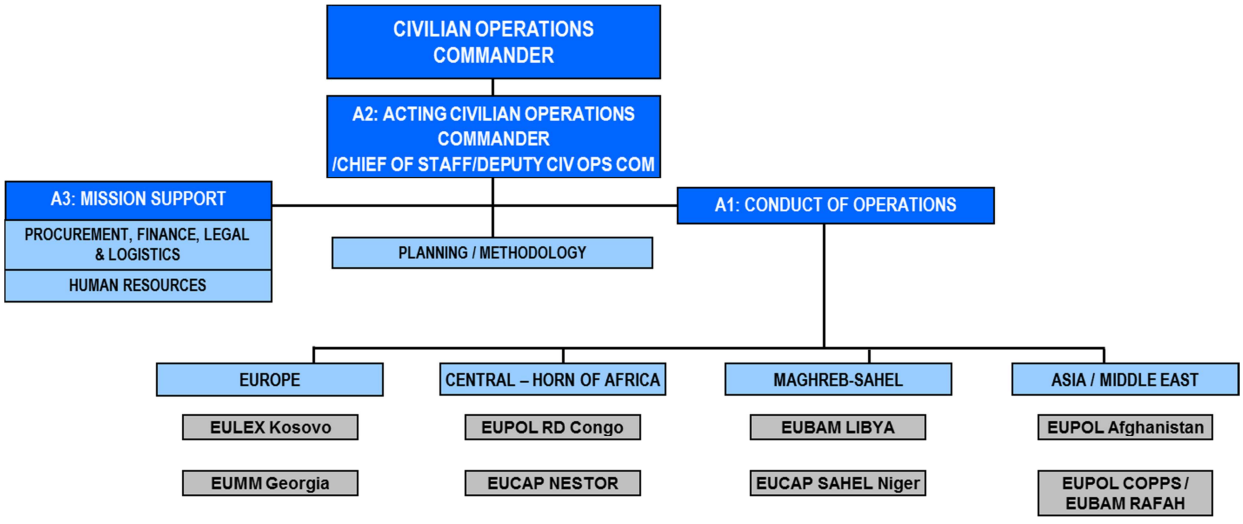

Structure de la Capacité civile de planification et de conduite

Entretien avec Le général de corps d'armée (2S) Gilles Janvier directeur par suppléance de la Capacité civile de planification et de conduite

Mon Général, vous êtes chef d'état-major de la CPCC depuis juillet 2011 et directeur par suppléance depuis le 1er mars 2014, quel regard portez-vous sur cette structure créée en août 2007?

La CPCC est une administration très récente qui évolue dans l'environnement complexe et fluctuant des opérations de maintien de la paix. Au cours de ces dernières années, c'est surtout la création du Service Européen pour l'Action Extérieure (SEAE), en 2010, qui a constitué le principal changement, mais aux termes de la revue stratégique interne réalisée l'an dernier, d'autres évolutions pourraient intervenir dans les années à venir. Les structures de l'Union européenne sont encore dans une phase d'adaptation aux contenus des derniers traités et la CPPC s'intègre dans ce mouvement d'ensemble.

Pouvez-vous définir le périmètre de son action et ses relations avec les autres acteurs du SEAE?

Sous le contrôle politique et la direction stratégique du Comité politique et de sécurité, qui rassemble des représentants des 28 Etats membres de l'Union européenne et de la Commission, la CPCC a pour mandat de planifier et de diriger les missions civiles de la Politique de Sécurité et de Défense Commune (PSDC) et de veiller à la mise en œuvre des tâches liées à ces missions. La CCPC fournit également une assistance et des conseils à la Haute Représentante de l'Union pour la politique étrangère et de sécurité / Vice-Présidente de la Commission européenne, à la Présidence et aux organes du Conseil de l'UE concernés ainsi qu'à la Commission européenne. Dans ses fonctions de commandant des opérations civiles, le directeur de la CPCC exerce le commandement et le contrôle stratégique de toutes les missions civiles de la PSDC.

La CPCC est partie intégrante du SEAE et, à ce titre, elle est placée sous l'autorité de la Haute Représentante. La CPCC travaille en étroite relation avec le Crisis Management Planning Directorate (CMPD), chargé de veiller à la cohérence et l'efficacité des actions de la PSDC en tant que contribution à l'approche globale de l'Union européenne pour la gestion des crises et au développement des politiques, des concepts, des capacités de la PSDC et de ses partenariats, l'état-major de l'Union européenne et avec l'ensemble des directions du SEAE.

Il existe actuellement 9 missions civiles PSDC couvrant un large éventail d'activités, dont la formation, le conseil technique, l'encadrement et le suivi dans les domaines de la police, de l'État de droit et de la réforme du secteur de sécurité : EUPOL Afghanistan, EUPOL RD Congo, EUPOL COPPS et EUBAM Rafah dans les territoires palestiniens, EUMM Georgia, EULEX Kosovo (seule mission avec un mandat exécutif), EUBAM Libye, EUCAP NESTOR (Corne de l'Afrique et l'océan Indien occidental) et EUCAP Sahel Niger. Le total des effectifs prévus par les mandats des missions est d'environ 4 000, auquel la France contribue avec près d'une centaine de gendarmes, policiers et magistrats français mis à disposition ainsi qu'une vingtaine d'agents contractuels. Une mission de renforcement des capacités des forces de sécurité est en cours de planification au Mali, pour laquelle le personnel de l'équipe de base vient d'être recruté. Début mai, le Conseil a renouvelé son soutien à l'Ukraine dans le domaine de la réforme du secteur de sécurité civile et a demandé au SEAE de préparer un concept de gestion de crise (Crisis Management Concept) en vue de la possible activation d'une mission civile PSDC.

Quels partenariats la CPCC a-t-elle développés dans le domaine de la gestion de crises ?

La CPCC a développé de nombreux partenariats au niveau européen comme avec le Collège européen de sécurité et de défense, l'Office européen de police (Europol), la Force de gendarmerie européenne, l'Europe's New Training Initiative for Civilian Crisis Management (ENTRI), et au niveau mondial avec l'ONU/Département des opérations de maintien de la paix, l'Organisation internationale de police criminelle-Interpol, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, l'OTAN et enfin des organismes nationaux tels que la Folke Bernadotte academy en Suède ou le Centre pour les opérations internationales de paix en Allemagne (ZIF) pour la formation du personnel des missions.

Pour la gestion des crises, l'Union européenne a développé le concept d'approche globale, visant à la recherche de synergies et à la coordination de l'ensemble des moyens européens, qu'ils proviennent des différents programmes de la Commission européenne (Fonds européen de développement, Instrument de stabilité, projets humanitaires) ou des Etats membres. Ces actions sont également mises en œuvre en coordination avec les autres intervenants civils et militaires, locaux, régionaux ou internationaux.

La gestion des crises repose sur l'acquisition et le partage du renseignement. Ce processus est-il maîtrisé par les différentes structures européennes de gestion des crises?

Les échanges d'information sont primordiaux lors des phases préparatoires et de lancement d'une mission dans un pays. Ils doivent permettre de se faire une idée précise de la situation de départ, de bien identifier les besoins des autorités locales et de rédiger les contenus techniques des mandats de la façon la plus appropriée en fonction des objectifs politiques et stratégiques fixés par les Etats membres. C'est l'un des avantages de l'approche globale qui vise à la rationalisation des moyens. Par la suite, l'ensemble des composantes européennes continuent à échanger leurs informations pour adapter et ajuster leurs interventions par rapport aux évolutions enregistrées au niveau local. Une attention toute particulière est accordée de manière générale à la situation sécuritaire. Dans certaines missions, d'autres thèmes peuvent être développés comme la lutte contre la criminalité organisée ou l'environnement militaire.

Une nouvelle mission civile va être lancée prochainement au Mali, quelle est votre vision de la situation actuelle et quels peuvent-être les objectifs recherchés, civils ou militaires?

Les autorités locales ont exprimé la volonté d'améliorer le fonctionnement de la gendarmerie, de la police et de la garde nationale afin d'apporter une meilleure sécurité à la population et de mieux garantir le bon fonctionnement des institutions démocratiques. La mission EUCAP Sahel Mali interviendra auprès des services civils, en complément des actions réalisées par la mission militaire EUTM pour l'armée malienne. L'objectif est de soutenir les efforts du gouvernement malien en vue d'assurer une plus grande stabilité du pays et de contribuer ainsi à l'amélioration de la situation sécuritaire dans la région du Sahel.

Stratégie

Les procédures de gestion de crise au sein de l'Union européenne

Le processus décisionnel de l'UE pour la gestion des crises se caractérise par le contrôle politique systématique qu'il prévoit à chacune de ses étapes et par son déroulement itératif impliquant des acteurs multiples à chaque niveau (politique, stratégique et opératif). A la différence de l'OTAN, les premières phases de ce processus décisionnel de l'UE sont réalisées d'emblée au niveau politico-stratégique, avec une approche civilo-militaire. L'activation pour la partie militaire, de la chaîne de commandement et la désignation des commandants d'opération et de force, n'intervient qu'*a posteriori*, sur la base d'une décision du Conseil. Si le temps de la décision politique n'est pas compté, celui de la réaction militaire peut être contraint, en cas de mise en œuvre des concepts de réaction rapide de l'UE.

Pour ses opérations et missions militaires, l'Union européenne a recours, de façon appropriée et conformément à ses procédures, aux moyens et capacités des Etats membres, de l'Union européenne et, le cas échéant pour ses opérations militaires, de l'OTAN, notamment dans le cadre des accords dits « Berlin plus ».

En dehors du processus normal de planification, il existe un « Fast Track process » pour gagner en réactivité lorsque la situation l'exige et si la complexité de la mission, ou de l'opération, le permet. Ce processus rapide évite ainsi la rédaction de certains documents du processus décisionnel normal, son emploi restant soumis à l'accord du COPS.

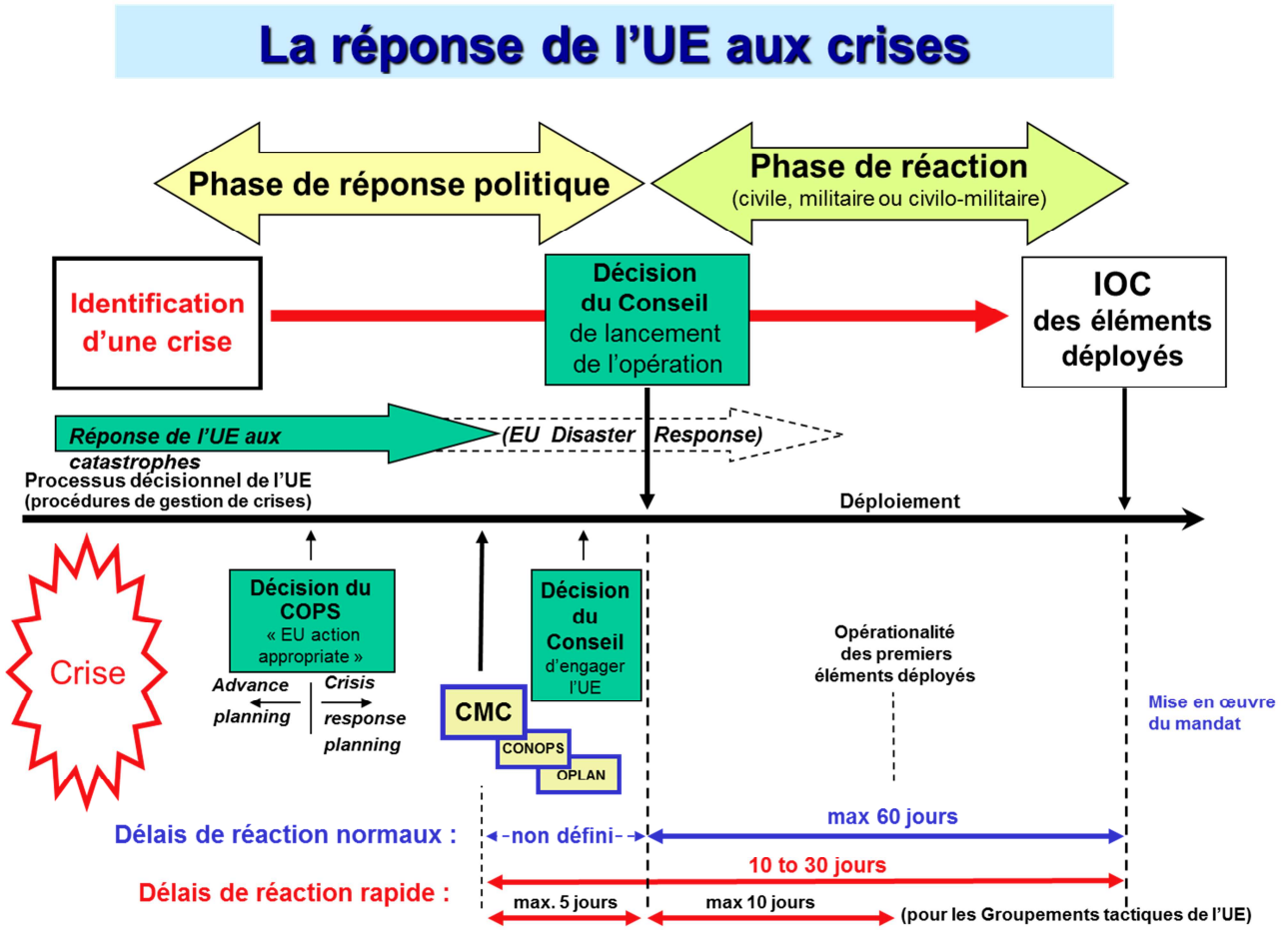

Capacités

La Base Industrielle et Technologique de Défense (BITD), recherche et technologies (R&T) dans le domaine de la défense

La préservation de la BITD européenne est un enjeu majeur pour renforcer l'autonomie stratégique et la capacité des Etats européens à acquérir et employer librement des équipements. En complément de l'établissement d'un marché européen compétitif souhaité par la Commission, qui mènerait à une nécessaire restructuration de l'industrie européenne, elle impose de définir les actions menées au titre d'une politique industrielle, notamment de maintenir un effort conséquent en faveur de la recherche et technologies (R&T) dans le domaine de la défense, mais aussi de réfléchir aux actions possibles dans les domaines de la normalisation et de la certification.

Les activités de recherche dans le domaine civil et dans le domaine militaire sont parfois complémentaires. Le programme-cadre actuel de l'UE - dénommé « horizon 2020 » - permet des travaux sur des technologies duales mais exclusivement concentrés sur les applications civiles. Il dispose d'un budget considérable de 77 milliards d'euros pour la période 2014-2020.

Pour aller au-delà, dans le domaine militaire, la Commission européenne a proposé une action préparatoire en R&T de défense, qui a été endossée par le Conseil européen de décembre dernier consacré à la défense. Cette action vise à préparer une possible prise en compte des sujets R&T défense, dans le programme-cadre de recherche et d'innovation de l'UE post-2020. Cette action préparatoire devrait se dérouler de 2018 à 2020 avec une gouvernance et un montant financier qui restent à préciser, et pourraient l'être dans le cadre d'une feuille de route, publiée à l'été 2014.

Pour s'abonner à la diffusion numérique :

repmilue.bruxelles-dfra@diplomatie.gouv.fr

Rédacteur en chef:
Commandant Stéphane REIX

Pour retrouver les numéros précédents de la Lettre d'information RMF :

La Lettre de la RMF UE